

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 21/22 (1893)
Heft: 6

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

hof-Weissenbühl-Wabern wird der Zugsabstand $\frac{1}{2}$ bzw. 1 Stunde betragen. Die Betriebseröffnung wird voraussichtlich im Frühjahr 1894 erfolgen können.

Konkurrenzen.

Pfarrkirche in Zug. Zu diesem in Bd. XX auf Seite 48, 53, 89 und 126 erwähnten Wettbewerb sind bloss 12 Entwürfe eingesandt worden. Das Preisgericht hat sich gestern in Zug versammelt. Der Entscheid ist uns zur Stunde noch nicht bekannt.

Synagoge in Königsberg. (Bd. XIX, S. 179, Bd. XXI, S. 33.) Ausgezeichnet wurden mit dem I. Preis (4500 Mark) die HH. Architekten Cremer & Wolfenstein in Berlin, mit dem II. Preis (2500 Mark) A. & E. Giese, Baumeister in Halle a. S., und mit dem III. Preis Abesser & Kröger, Arch. in Berlin. Zum Ankauf empfohlen wurden die Entwürfe der HH. Heinrich Mänz in Berlin, Ludwig Klingenberg in Oldenburg und Kreisbauinspektor Tiefenbach in Ortelsburg.

Litteratur.

Die Architektur des klassischen Altertums und der Renaissance. Von Prof. J. Bühlmann, Architekt. Verlag von Ebner & Seubert (Paul Neff) in Stuttgart. 2. Auflage. Lieferung I.

Von diesem in 21 Lieferungen zum Preise von 2 Mark herauskommenden Werk ist vor wenigen Tagen die erste Lieferung der zweiten Auflage erschienen. Sie enthält auf fünf Tafeln Ansichten, Grundrisse, Schnitte und Details von Bauwerken des klassischen Altertums, teils in ideeller Darstellung, teils als Wiedergabe restaurierter Aufnahmen. Von den letzteren seien hier erwähnt: Parthenon und Theseus-Tempel in Athen, Basilika und Poseidon-Tempel in Pästum, Details vom Tempel der Nemesis zu Rhamnus, der Athene auf Aegina und der Ceres zu Pästum. Die Tafeln im Format von 32/44 cm sind vom Verfasser selbst ausgeführte Stahlstiche, die sich dem Besten an die Seite stellen dürfen, das auf diesem Gebiete veröffentlicht worden ist.

Redaktion: A. WALDNER
32 Brandchenkestrasse (Selnau) Zürich.

Vereinsnachrichten.

Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes.

Assemblée générale,

le 8 Janvier 1893 à l'hôtel du Faucon.

La Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes a tenu à l'hôtel du Faucon, son assemblée générale statutaire le 8 Janvier 1893, conformément au programme ci-après: a) rapport du Président sur la marche de la Société; b) reddition des comptes: rapports du caissier et des vérificateurs des comptes; c) rapport sur „Fribourg artistique à travers les âges“ et „l'Artisan“; d) nomination des membres du bureau; e) fixation de la cotisation annuelle; f) choix du local des réunions; g) admission de nouveaux membres; h) rapport sur les cours du soir; i) rapport sur l'Exposition industrielle fribourgeoise en 1892; j) travaux et courses; k) divers.

I. Assemblée générale proprement dite.

La Société comme telle, dit le rapport du Président, n'a pas fait preuve d'une très grande activité durant l'année qui vient de s'écouler. Les séances et les travaux individuels ont été peu nombreux. On s'est borné à liquider les affaires administratives et courantes et à fournir les renseignements qui nous ont été demandés par le Comité central de la Société suisse.

Ce résultat peu réjouissant comparativement à celui des années précédentes, n'a cependant rien d'alarmant et ne dénote nullement un commencement de décadence ni une influence fin de siècle. Au contraire, si le tronc semble anémique, les rameaux sont d'autant plus vigoureux et actifs; c'est cette activité individuelle qui est la cause de cette apparente caducité de la Société.

En effet, indépendamment de leurs nombreuses affaires particulières, les membres les plus actifs de la Société ont fait partie des différents Comités de l'Exposition cantonale des arts et métiers, ce qui a absorbé tous leurs loisirs.

Nous abordons par ordre chronologique les principales questions dont la société a eu à s'occuper durant l'année dernière.

Cours du soir. Les cours de dessin donnés le soir sous les auspices de la Société, ont été continués. Une Commission spéciale, composée de 5 membres a été nommée pour diriger et surveiller ces cours.

Des leçons, de 2 heures, ont été données 3 fois par semaine.

Les cours ont été fréquentés par 52 élèves qui se répartissent, d'après les métiers respectifs, comme suit: Tailleurs de pierre 10; Menuisiers 10; Serruriers 5; Ferblantiers 4; Mécaniciens 3; Ajusteurs, fondeurs 2; Tapissiers 3; Peintres-verriers 2; Peintres-gypseurs 3; Charron 1; Divers 9; Total 52 élèves. L'âge des élèves varie de 14 à 20 ans, le plus grand nombre d'entr'eux ont de 16 à 18 ans.

L'enseignement du dessin s'est fait individuellement, en tenant compte des aptitudes, des connaissances acquises et de la profession.

La fréquentation des cours a laissé à désirer en ce qui concerne la moitié au moins des élèves inscrits. Un bon quart a complètement abandonné les cours pendant le premier mois.

Le beau temps dont nous avons été favorisés durant le mois de mars, a été une des causes pour lesquelles plusieurs élèves ont quitté les cours avant la clôture. Il serait à désirer que les cours fussent obligatoires pour les élèves inscrits.

L'application n'a pas laissé trop à désirer, grâce à la présence, au cours, d'un maître chargé de veiller spécialement à la discipline des élèves.

Les résultats sont satisfaisants. Une centaine de dessins, tant au trait qu'en couleur, représentent le travail de cet exercice. Ces dessins sont, pour la plupart des reproductions, d'objets en plan, coupe et élévation, des développements de surface ou des épures en grandeur naturelle.

Ces cours sont très-appréciés et rendent de réels services à la Ville de Fribourg, selon l'appréciation bienveillante et encourageante de l'Inspectorat fédéral des écoles professionnelles.

Le compte des dépenses et recettes pour les cours de dessin, est le suivant:

| <i>Dépenses</i> | |
|--------------------------------------------------|------------|
| Honoraires du professeur de dessin | Fr. 300.— |
| Honoraires des surveillants | „ 100.— |
| Frais de secrétariat pour les diplômes | „ 10.— |
| Acquisition de modèles de dessin | „ 49.50 |
| Impression du compte-rendu | „ 40.— |
| | Fr. 499.50 |

| <i>Recettes</i> | |
|--------------------------------------------------------|------------|
| Subside à percevoir de la Confédération | Fr. 130.— |
| Reçu de l'Etat de Fribourg, subside | „ 100.— |
| Reçu de la Ville de Fribourg, subside | „ 150.— |
| Déficit pour balance à payer: | |
| Par un subside complémentaire de l'Etat | „ 100.— |
| Par la Société des Ingénieurs et Architectes | „ 19.50 |
| | Fr. 499.50 |

Exposition industrielle. La Société de par son programme et après avoir pris une aussi grande part à l'exposition nationale de Zurich en 1883, ne pouvait se désintéresser de celle de Fribourg. Aussi dès que cette question fut agitée et soumise à la Société, elle fut accueillie avec enthousiasme.

On avait d'abord élaboré un programme d'une certaine ampleur. Nous comptons, comme pour l'exposition de Zurich, sur le concours financier de l'Etat ou de la Direction des Travaux Publics; mais ces Autorités déclarèrent ne rien pouvoir faire pour les exposants eux-mêmes en présence du subside important de Fr. 10,000 accordé au Comité de l'Exposition. Dans cette occurrence et après avoir consulté notre Caissier, et entendu l'avis des membres présents aux séances où cette question fut discutée — nous avons décidé d'attribuer, pour notre participation à l'Exposition, une somme de Fr. 1000 au maximum. Une Commission spéciale fut chargée d'organiser et de surveiller notre participation à l'Exposition.

Cette allocation de Fr. 1000 devait être appliquée à la location de l'emplacement destiné à recevoir les objets exposés collectivement par les Membres de la Société et à l'érection d'une façade au moyen des divers matériaux de construction du canton de Fribourg. Indépendamment de ce travail, une pyramide, avec grotte alimentée par de nombreux filets d'eau et agrémentée de plantes grimpantes et aquatiques, fut construite avec des matériaux bruts, dans l'enceinte de l'Exposition.

Parmi les travaux exposés par les Membres de la Société, nous devons une mention spéciale à nos Collègues M. M. Gippa et Folghera entrepreneurs à Bulle pour la fontaine monumentale qu'ils ont érigée au milieu de l'enceinte de l'exposition. Nous devons aussi adresser nos remerciements au chef de groupe, Mr. Charles Winkler, architecte, qui a été, à lui seul, chargé de toute l'organisation du groupe IX (matériaux de construction), ainsi que de la construction de la façade susmentionnée.